



Communiqué

Pour diffusion immédiate

5 décembre 2018

Aide juridique Ontario dépense des millions pour les cas liés au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, selon la vérificatrice générale

(TORONTO) Aide juridique Ontario pourrait économiser jusqu'à 20 millions de dollars par année s'il réduisait les demandes et les appels qu'il finance dans le cadre du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2018* publié aujourd'hui.

« Il est difficilement justifiable qu'un organisme gouvernemental comme Aide juridique Ontario dépense plus de 20 millions de dollars pour remplir des demandes dans le cadre du POSPH et pour traiter les appels interjetés contre ce programme du gouvernement provincial », a déclaré M^{me} Lysyk après le dépôt du Rapport à l'Assemblée législative.

« L'organisme Aide juridique Ontario, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ainsi que le Tribunal de l'aide social devraient collaborer pour déterminer comment réduire le nombre de ces dossiers et ainsi économiser », a ajouté M^{me} Lysyk.

Aide juridique Ontario fournit des services juridiques aux Ontariens à faible revenu, par les moyens suivants :

- 80 cliniques juridiques communautaires à l'échelle de l'Ontario;
- des certificats d'aide juridique sont remis à des particuliers qui retiennent ensuite les services d'avocats du secteur privé. Ceux-ci facturent Aide juridique Ontario pour leurs services;
- des services gratuits d'avocats de service devant les tribunaux de l'Ontario.

Aide juridique Ontario a consacré 476,1 millions de dollars en 2017-2018 aux trois principaux programmes susmentionnés et aux frais d'exploitation de ses 17 bureaux de district et bureaux régionaux; il s'agit d'une augmentation de 27 % par rapport aux 373,9 millions de dollars en 2013-2014.

Le Rapport précise que 44 % de la charge de travail des cliniques porte sur les dossiers du POSPH, et représente environ un quart des dépenses de 85,8 millions de dollars engagées en 2017-2018.

Voici d'autres constatations de l'audit.

- En 2017-2018, les appels dans le cadre du POSPH entendus par le Tribunal de l'aide sociale (le Tribunal) aboutissaient dans près de 75 % à un jugement défavorable aux décisions prises par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires.
- Aide juridique Ontario n'a pas directement accès aux documents originaux des tribunaux et à d'autres renseignements qui indiquent le début et la fin de chaque procédure judiciaire à laquelle participe un avocat dont les services sont retenus par le biais d'un certificat d'aide juridique. Ainsi, il est difficile de vérifier à la fois la nature de la procédure judiciaire et le temps consacré par l'avocat au tribunal, ces deux facteurs ayant une incidence sur la rémunération d'un avocat versée par Aide juridique Ontario.

- Plus de 90 % des services liés aux certificats et plus de 30 % des cas d'aide dispensée par des avocats de service ont été le fait d'avocats du secteur privé en 2017-2018. Or, les avocats du secteur privé ne font pas l'objet d'une évaluation d'Aide juridique Ontario ni d'une évaluation par les pairs du Barreau de l'Ontario.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Lire le rapport d'audit [Aide juridique Ontario](http://www.auditor.on.ca) à www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.